

TERRES CHERCHENT AGRICULTEUR BIO À PONT SAINT VINCENT (54)

Appel à candidatures

La communauté de communes Moselle et Madon met à disposition 3 hectares de terres pour l'installation d'un projet agricole en maraîchage privilégiant les circuits de proximité et des pratiques respectueuses de l'environnement.

ACTION MENÉE DANS LE CADRE DU PAT













LE PROJET

UNE FERME MARAICHÈRE EN COMMUNAUTE DE COMMUNES

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

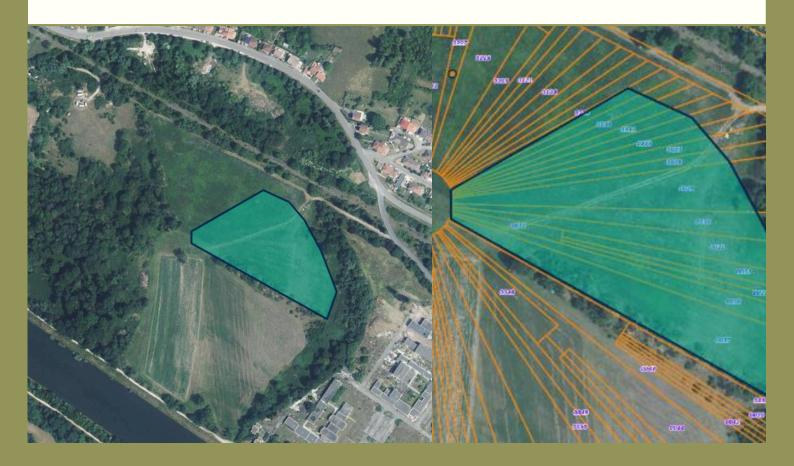
Le site proposé par la communauté de communes se situe dans une zone alluvionnaire de la Moselle, au pied d'un ancien village de vignerons.

Cette grande zone agricole « le Rondeau » a été utilisée pour l'agriculture pendant très longtemps.

Un travail de recensement et d'achat de terres a été mené par la communauté de communes depuis plus de 10 ans afin de reconstituer une unité foncière cohérente sur cette zone.

Les terres sont situées juste à côté d'une future cité scolaire inclusive, dynamique et innovante qui doit voir le jour en 2026, comprenant un lycée professionnel, un collège, un institut médico-éducatif et une école de musique intercommunale. S'y ajouteront une cuisine centrale doublée d'une légumerie.

Le Rondeau permettra ainsi d'approvisionner en légumes la cuisine centrale qui produira quotidiennement 3000 à 4000 repas.





PROFIL RECHERCHÉ

Le projet envisagé consiste en l'installation d'une activité maraîchère de proximité en agriculture biologique et /ou en conversion.

Les candidats devront posséder un diplôme agricole, et / ou une expérience significative en agriculture biologique (référence en maraîchage) et présenter un projet respectant les objectifs de l'appel à candidatures détaillé en fin de dossier.

Ils devront également s'inscrire dans un dispositif d'accompagnement à l'installation, et dans tous les cas être accompagnés par Terre de liens Lorraine et la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle.





TERRAINS

Les terres agricoles sont propriété de la communauté de communes Moselle et Madon, libres de toute exploitation.

La surface exploitable est dans un premier temps de 3 hectares d'un seul tenant à plat. L'eau et l'électricité sont à proximité, facilement mobilisables. Des surfaces complémentaires sont envisageables à moyen terme ainsi que dans d'autres communes de la communauté de communes associée à la démarche.

- La construction d'un bâtiment sera possible sur le site.
- Des analyses de sol ont été effectuées par la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et sont jointes à cet appel à candidatures.
- **Un bail rural** à clauses environnementales de 9 ans renouvelable est envisagé.



DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- · Le CV détaillé du candidat
- La photocopie des diplômes agricoles (ou préciser si ce diplôme est en cours d'obtention)
- Une description globale du projet comprenant si possible :

Organisation du travail
Statuts juridiques envisagés
Productions retenues
Système de commercialisation
Eléments technico-économiques
Plan d'investissement et besoins en matériel à financer

• Tous compléments jugés utiles par le candidat



ANALYSE ET SÉLECTION DES CANDIDATURES:

Les candidatures seront examinées par la Communauté de Communes Moselle et Madon, conjointement avec Terre de Liens Lorraine et la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.

La commission d'attribution de projet ainsi constituée analysera les candidatures selon les critères suivants :

- Propositions du candidat à produire en agriculture biologique certifiée
- Propositions du candidat de s'inscrire dans la démarche de la cité inclusive à moyen terme

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

30 JUIN 2024

CONTACT

Par courrier / à l'intention de Monsieur le Président, CCMM, 712 rue Nicolas Cugnot, 54230 Neuves-Maisons

par mail /

contact@cc-mosellemadon.fr